

# La loi du 30 mars 2022 relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence (+ dîner amical)

Date : **Mercredi 15 juin 2022 - 18h (précises) à 19h30**

Lieu : **Auditorium de la Banque de Luxembourg (Luxembourg Centre)**

Orateurs : **Me Marc Gouden (Partner, Philippe & Partners / Avocat à la Cour / AIDA)  
M. Jonathan Hug (Senior Legal Counsel, ABBL)**

Modérateur : **M. Morton Mey (ALJB)**

L'ALJB et l'AIDA ont le plaisir de vous inviter à une conférence en présentiel sur le thème de la nouvelle loi relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence.

Nos orateurs, Me Marc Gouden et M. Jonathan Hug, présenteront les différents aspects de cette nouvelle législation.

La conférence sera suivie d'un **dîner amical** au restaurant Améllys de l'hôtel Royal à partir de 20 heures (sur base d'un menu unique pour tous les participants : carpaccio de saumon - suprême de poulet – dessert chocolat).

**Langue :** La Conférence se tiendra en français sur base de slides en anglais.

**Durée prévue :** 1h30.

**Inscriptions :** [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu) (rubrique Evénements - Prochains événements, accessible sans login) pour le **10 juin 2022 à 10 heures au plus tard.**

**Frais :** La participation à la conférence est gratuite et réservée aux membres de l'ALJB et de l'AIDA. La participation au dîner est de 55 euros, sachant qu'en cas d'annulation après le 10 juin (10h), les frais resteront dus.

**Parking :** un parking sera disponible à la Banque de Luxembourg à partir de 17h45 mais il devra impérativement être libéré pour 19h45 au plus tard (*il sera impossible de récupérer sa voiture après cette heure*). Les membres participant au dîner pourront également garer leur voiture - à leurs frais - au parking de l'hôtel Royal.

**Enregistrement :** aucun enregistrement de cette conférence n'est prévu.